

Cias LTC- Pôle Plouaret ALSH

Fiche de réservation

Mercredis du 24 avril au 3 juillet

Je soussigné(e) _____ (père, mère ou tuteur) inscrit mon (mes) enfant (s) à l'alsh de Plouaret.

N° de téléphone :

Mail :

Commune :

Autorisation de photo : La prise et la publication de photos et de vidéos lors des activités organisées par le CIAS à des fins (barrer la réponse inutile)

- d'illustration dans les différents supports de communication du CIAS et LTC (site internet, plaquettes, bulletin communautaire) Oui / Non
- d'affichage interne dans le centre de loisirs Oui / Non

TRANSPORTS : Mon enfant prendra le transport O Matin O Soir , commune : -----

Transport : les familles qui utilisent le transport doivent transmettre leur feuille de réservation au plus tard le lundi .

Groupe des petits De 3 à 5 ans		Groupe des grands De 6 à 12 ans	
Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :

Cochez les cases correspondantes : JC journée complète ; M matin, M+R matin +repas ; R+A repas +après-midi, A après-midi											
Groupe des petits De 3 à 5 ans						Groupe des grands De 6 à 12 ans					
jours	JC	M	M+R	R+A	A	jours	JC	M	M+R	R+A	A
Mercredi 24 avril						Mercredi 24 avril					
Mercredi 15 mai						Mercredi 15 mai					
Mercredi 22 mai						Mercredi 22 mai					
Mercredi 29 mai						Mercredi 29 mai					
Mercredi 5 juin						Mercredi 5 juin					
Mercredi 12 juin						Mercredi 12 juin					
Mercredi 19 juin						Mercredi 19 juin					
Mercredi 26 juin						Mercredi 26 juin					
Mercredi 3 juillet						Mercredi 3 juillet					

J'atteste sur l'honneur que le dossier d'inscription est à jour

- Fiche de renseignements.
- Fiche de réservation des vacances.
- Une fiche sanitaire de liaison (copie des vaccins).
- Attestation d'assurance responsabilité civile de l'année en cours.
- Le certificat médical (en cas de non aptitude à la pratique d'une ou plusieurs activités physiques et sportives ainsi qu'à la baignade).
- Le justificatif de domicile
- L'attestation CAF ou MSA pour le quotient familial
- Fournir le PAI si nécessaire

Les parents doivent, à l'avance, inscrire leurs enfants de la manière suivante :

- L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception de la fiche de réservation
- Pour les mercredis, les parents doivent inscrire ou désinscrire leurs enfants avant le lundi midi

Représentant légal, signature du (ou des)parent(s)